

**COMMUNE DE BON-ENCENTRE**

\*\*\*\*

**ARRETE DU MAIRE PORTANT DELEGATION DE FONCTION A UN CONSEILLER  
MUNICIPAL  
(Extrait du Registre)**

N° 153

**OBJET : Délégation de fonctions à Mme Véronique ALBERTI-DEFFIS, Conseillère Municipale**

Le Maire de la Commune de Bon-Encontre,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, au cours de laquelle il a été procédé à l'installation des conseillers municipaux,

**ARRETE**

**Article 1 :** En application de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, Mme Véronique ALBERTI-DEFFIS, Conseillère Municipale, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants :

**CULTURE ET BIBLIOTHEQUE**

**Article 2 :** Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature.

**Article 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

Publié au registre des arrêtés du Maire,  
Notifié à l'intéressée

Ampliation adressée :

A Mme La Préfète  
Au Comptable Public de la collectivité

Fait à Bon-Encontre, le 8 juillet 2020.

Pour copie conforme  
Madame Le Maire,



Madame Le Maire,  
**Laurence LAMY**

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notification faite le, *8 juillet 2020*

Signature de l'intéressé(e) :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Veronique Alberti-Deffis', is written below the text 'Signature de l'intéressé(e) :'. The signature is fluid and cursive.